



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Motion des personnels de [l'école / collège / lycée ...]

[AG / Conseil d'école / Conseil d'administration] du ... novembre 2020

Dans un premier temps, nous souhaitons exprimer toute notre horreur face à l'assassinat atroce de notre collègue Samuel Paty le 16 octobre par un intégriste religieux islamiste, et tout notre soutien à sa famille, ses proches, ses collègues, ses élèves. Nous exprimons notre rejet le plus clair du fanatisme religieux et de toute division de la population sur des bases religieuses, ethniques, racistes. Samuel n'est pas un « martyr de la République ». C'était un enseignant qui exerçait son métier et sa mission de service public : transmettre des savoirs, éduquer à l'esprit critique, œuvrer à l'émancipation de la jeunesse.

Nous dénonçons les larmes de crocodile à l'égard des enseignants et enseignantes, qui ne servent qu'à mieux les instrumentaliser pour forcer à l'union sacrée derrière un gouvernement qui casse l'Éducation tous les jours de l'année. Blanquer prétend défendre la liberté d'expression, alors que sa « loi pour une école de la confiance » vise à museler la liberté d'expression des personnels, et alors que la même semaine se tenaient à Poitiers les conseils de discipline de quatre collègues suite à leur grève contre les E3C. Il prétend défendre la laïcité, tout en renforçant les financements de l'enseignement privé. Il prétend être à nos côtés, alors que Christine Renon n'a pas eu droit aux « honneurs de la République ».

Ce dont a besoin l'Éducation, ce n'est ni d'un numéro vert, ni d'un recueil de caricatures au CDI, ni de députés dans les écoles, ni même de décorations à titre posthume pour notre collègue. L'Éducation a besoin de moyens à la hauteur de sa mission de service public, de l'arrêt des suppressions de postes, d'un plan d'investissement d'urgence, d'embauches massives de personnels de toutes catégories (d'enseignement, de vie scolaire, d'AESH, d'entretien, de médecine scolaire et de prévention, d'administration et d'assistance sociale, etc.), et que ces personnels soient respectés, soutenus et protégés pour pouvoir exercer leurs métiers dans des conditions de travail sûres et sereines.

Dans un second temps, nous souhaitons aborder la question de la mise en place du protocole sanitaire dans notre [école / collège / lycée]. Le Président Macron a annoncé qu'il faut s'attendre à la saturation des hôpitaux d'ici une dizaine de jours. La circulation du virus est devenue incontrôlable et nécessite donc selon l'exécutif de nouvelles mesures de confinement. La seule réponse dans l'éducation est un protocole sanitaire indigent.

Il n'est matériellement et humainement pas possible d'accueillir tous les élèves actuellement dans notre établissement :

- nous ne disposons pas de salles en nombre suffisant pour affecter une classe à une salle et limiter le brassage ;
- nous ne disposons pas de suffisamment de place dans les salles pour maintenir la distanciation physique entre élèves ;
- nous ne disposons pas de suffisamment de personnels (de vie scolaire) pour faire respecter les gestes barrière (x personnels pour plus de x élèves) ;
- nous ne disposons pas de suffisamment de personnels techniques afin de procéder à un nettoyage régulier des locaux...

Ces problèmes ont d'ailleurs été consignés dans une fiche [RSST / RDGI].

Le protocole sanitaire prévoit que la limitation du brassage des élèves soit effective pour le 09 novembre 2020. Dans cette situation la seule solution pour accueillir les élèves dans des conditions acceptables serait la mise en place de demi groupes et une présence des élèves dans l' [école / collège / lycée] en alternance. Or, le ministre Blanquer refuse le dédoublement des classes pourtant prévu par l'institution dans ce cas de figure. Si cette mesure n'est pas mise en place rapidement, les écoles et établissements risquent de fermer complètement dans les semaines à venir. Ce n'est pas notre objectif. A l'inverse nous souhaitons que l'enseignement en présentiel puisse se maintenir le plus longtemps possible dans l'intérêt des élèves.

C'est pourquoi nous demandons en urgence :

- la banalisation d'une journée afin de permettre aux équipes pédagogiques de se concerter et de mettre en place collectivement les mesures les plus adéquates afin de d'assurer un accueil des élèves dans le respect des règles sanitaires et la poursuite de nos enseignements ;
- La mise en place de demi groupes et d'une alternance des élèves en présentiel sur le modèle de la [fiche Eduscol 1.3](#) « quelles modalités d'organisation pédagogique ? »
- la dotation des personnels et des élèves en masques réellement protecteurs correspondant aux normes de la législation du travail (masques chirurgicaux, FFP1 et FFP2).

Par ailleurs nous réclamons également :

- Pour l'encadrement des élèves : la création de x postes [d'AED/ATSEM/...] ;
- Pour assurer le nettoyage et l'entretien des locaux : la création de x postes d'agents techniques supplémentaires.

Si ces demandes élémentaires ne recevaient aucune réponse, les personnels de l' [école / collège / lycée...] prendront leurs responsabilités et envisageront tous les moyens à leur disposition afin d'être entendus et afin de défendre les intérêts des personnels comme des élèves et de leurs familles.